

MONTRÉAL—LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—  
L'INTERVENTION DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

**M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur l'Orateur, je me demande si un des ministres pourrait répondre à ma première question, savoir si le ministère du Travail a communiqué avec les parties en cause et s'il a pu les amener à s'entendre.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre partiellement à la question en disant que oui, le ministre du Travail est conscient de la situation et il a communiqué avec quelques-uns des intéressés.

\* \* \*

LES TRANSPORTS

LE RAPPEL EN USINE D'AUTOMOBILES DÉFECTUEUSES—  
L'INSPECTION À LA SORTIE

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Comme la société Ford se contente de munir de dispositifs d'avertissement audibles les voitures à supports de roues défectueux au lieu de corriger ces vices dangereux, le ministre des Transports songe-t-il à instituer des règlements prévoyant que les réparations aux voitures rappelées en usine feront l'objet d'inspections et d'essais rigoureux de la part du ministère des Transports?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, encore une fois il faudrait un très long exposé pour répondre tout à fait à la question du député. Je puis affirmer que nous avons mis en œuvre ce qu'il appelle des inspections rigoureuses. Je prends note de la question et je vais me renseigner de façon plus précise sur ce genre d'inspection.

**M. MacKay:** Le ministre s'engage-t-il à publier périodiquement une liste des marques et des modèles de voitures rappelées en usine, précisant la nature des vices et les mesures prises par le fabricant pour les corriger?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas induire le député en erreur, mais je crois que cette liste existe déjà et a été publiée. Je me la procurerai à son intention.

\* \* \*

LES PÊCHES

L'INTERDICTION DE LA PÊCHE AU SAUMON DE  
L'ATLANTIQUE—L'ATTITUDE DANOISE—LA  
CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Pêches? Est-ce que le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures ou de celui des Pêches, s'est mis officiellement en rapport avec le gouvernement danois immédiatement après l'interdiction de la pêche au saumon de l'Atlantique pour lui expliquer ce que nous avons fait et lui demander de s'abstenir lui aussi de cette pêche? Dans l'affirmative, pourrions-nous avoir accès à ces documents?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Monsieur l'Orateur, nous avons entamé de nombreuses discussions

[L'hon. M. Lang.]

avec les Danois au cours des douze derniers mois. Je me suis personnellement rendu à Copenhague et j'ai passé plusieurs jours à tenter de convaincre le gouvernement danois de changer sa politique de pêche en haute mer. Il y a de la correspondance à ce sujet; nous la mettrons à la disposition du député.

LE TERRITOIRE CANADIEN DE PÊCHE AU SAUMON EN  
HAUTE MER—LA RECHERCHE DE LA COLLABORATION  
DANOISE—LA QUESTION DE L'ADHÉSION À LA CIPAN

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Étant donné que le ministre a reconnu hier, à l'extérieur de la Chambre, qu'il ne fallait pas s'attendre à beaucoup de collaboration de la part des Danois, peut-il nous dire si le Canada a des projets en réserve pour obtenir le retrait des Danois? Deuxièmement, le Canada souhaite-t-il suivre l'exemple des États-Unis et prendre les mesures qui s'imposent au sein de la CIPAN s'il est impossible d'obtenir une meilleure collaboration au titre de la conservation?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Monsieur l'Orateur, à Washington, notre attitude vis-à-vis des Danois se résume à ceci: les Danois devraient cesser immédiatement de pêcher sur les côtes ouest du Groënland. Nous espérons qu'ils le feront. On m'a demandé s'il y avait des chances qu'ils s'arrêtent et je dois admettre qu'il n'y en a pas beaucoup. Nous allons certainement continuer d'exercer des pressions et je ne peux croire ni laisser croire qu'ils resteront absolument imperméables à notre logique et à notre persuasion.

**M. Lundrigan:** Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à la deuxième partie de la question. Nous dirait-il si le Canada consent à suivre l'exemple donné par les États-Unis, comme l'indiquerait la déclaration d'hier, et à dire que, à moins de plus de collaboration au titre de la conservation, nous remettrons en question notre engagement à l'égard de la CIPAN et abandonnerons l'organisme?

**L'hon. M. Davis:** Monsieur l'Orateur, suivant les indications des journaux, les États-Unis ont déclaré que, s'ils ne peuvent obtenir ce qu'ils veulent, ils se retireront de la CIPAN, ce qui, à mon avis, serait extrêmement malheureux. Je pense que nous réalisons de grands progrès par l'intermédiaire de la CIPAN. Le Canada compte sur le succès de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord pour aboutir au contingentement et à un régime rationnel de pêche près de nos côtes.

[Plus tard]

LA POSSIBILITÉ D'EXTENSION UNILATÉRALE  
D'AUTORITÉ SUR LE PLATEAU CONTINENTAL

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire ou une question connexe à la suite de celles qu'on a posées antérieurement sur les pêches. Étant donné la déclaration faite hier par le sous-secrétaire américain au Commerce, M. James Lynn, portant que le gouvernement des États-Unis délibère sur la possibilité de leur retrait de la CIPAN, la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord, le ministre des Pêches ou le gouvernement songent-ils en ce moment à étendre unilatéralement leur autorité sur les pêches du plateau continental canadien, en vertu d'une mesure législative comparable à celle qu'a présentée l'Islande?